



Nouvelle technologie génétique : Breveter la nature de façon détournée



La nouvelle technologie génétique veut breveter la nature par des moyens détournés ! Jusqu'à présent, les ingrédients devaient être indiqués sur les aliments transformés et les aliments et plantes génétiquement modifiés devaient être étiquetés en conséquence. Les entreprises et les responsables politiques souhaitent changer cela !

Demain, les gens pourront-ils encore savoir ce qu'ils mangent ?

Jusqu'à présent, les ingrédients doivent être indiqués sur les aliments transformés, et les aliments génétiquement modifiés devaient être étiquetés en conséquence.

Cela doit changer selon les souhaits des entreprises et des politiques !

La situation en Suisse

En Suisse, le Conseil fédéral a prolongé jusqu'en 2030 le moratoire sur le génie génétique, [moratoire = report ordonné par la loi] par lequel les essais en plein champ avec l'ancien génie génétique restent interdits. Mais en même temps, il souhaite réduire les prescriptions et les normes étatiques pour le nouveau génie génétique [NGT = nouvelle technologie génétique] afin de rendre de tels produits plus rapidement commercialisables.

L'"ancien" génie génétique consiste à introduire du matériel génétique étranger dans les cellules des plantes, par exemple à l'aide de bactéries. Les quelques plantes pour lesquelles l'introduction entraîne le changement souhaité ont dû être péniblement sélectionnées.

Le "nouveau" génie génétique doit permettre, grâce à certains procédés comme CRISPR/Cas, d'intégrer le patrimoine génétique étranger de manière ciblée à l'endroit souhaité de la plante. Cela permet des modifications du patrimoine génétique qui ne sont pas possibles avec l'ancien génie génétique. Mais cela implique aussi davantage de risques et d'effets secondaires possibles.

Le projet de loi fédérale suisse "Plantes issues des nouvelles technologies de sélection" fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation, au cours de laquelle les cantons, les politiques et les milieux intéressés sont invités à prendre position. Le titre même de la loi ne laisse rien présager de bon. Le nouveau génie génétique y est habilement dissimulé par l'expression "nouvelles technologies de sélection". La loi prévoit que les nouvelles technologies de sélection doivent être exemptées de la loi sur le génie génétique encore en vigueur [nouvelles technologies de sélection = il s'agit du nouveau génie génétique]. Cela signifierait qu'on pourrait se passer des procédures coûteuses d'autorisation et d'évaluations des risques des plantes génétiquement modifiées. Cela permettrait d'obtenir plus rapidement une autorisation de mise sur le marché et serait donc moins coûteux pour la recherche. Toutefois ce paquet trompeur ne permettrait plus au consommateur responsable de reconnaître comme tels les aliments et les plantes modifiés par les nouvelles technologies génétiques.

Préambule : 60 organisations se sont regroupées au sein de l'"Alliance suisse sans OGM",

[SAG = Schweizer Allianz Gentechfrei] pour s'opposer à ce nouveau projet de loi. Ils exigent que là où il y a du génie génétique, il faut aussi l'étiqueter comme tel !

Parallèlement, l'association "Pour des aliments produits sans manipulations génétiques" lance une initiative populaire jusqu'à début mars 2026, qui vise non seulement à empêcher une déréglementation du nouveau génie génétique, mais aussi à garantir une production sans OGM en Suisse. Si la proposition de loi est approuvée par les cantons suisses, les partis et les milieux intéressés lors de la consultation et si la loi entre en vigueur, les plantes qui n'étaient pas brevetables jusqu'à présent le deviendront soudainement par un tour de passe-passe législatif ! Selon la lettre d'information SAG n° 134, plus de 1 000 variétés européennes sont déjà concernées par de telles demandes de brevet. Notre émission de dévoilement sur le "Great Reset dans l'approvisionnement alimentaire" montre de manière encore plus détaillée les conséquences de cette folie du brevetage ! [www.kla.tv/28652]

De quoi s'agit-il concrètement avec le nouveau génie génétique ?

Si, à partir d'une plante naturelle, on peut produire artificiellement et donc breveter un morceau d'ADN découpé par génie génétique, le brevet doit également s'appliquer aux plantes contenant ce fragment d'ADN naturel, et ce bien que le brevetage des plantes naturelles soit normalement interdit. En outre, l'utilisation de ces plantes naturelles, mais brevetées, pour la création de nouvelles variétés ou de leurs graines pour l'ensemencement en agriculture donne lieu au paiement de droits de licence correspondants ! [Droits de licence = droits d'utilisation des plantes ou des semences brevetées]. Cela aurait des conséquences importantes, surtout pour de nombreuses petites exploitations agricoles, car elles devraient assumer elles-mêmes les coûts et les risques qui en résulteraient.

Un exemple

Le virus de Jordan a été découvert en 2014 et menace la production de tomates et de poivrons, ici aussi en Europe. Des entreprises comme Bayer, BASF, Rijk Zwaan et Syngenta ont découvert des gènes résistants dans des plants de tomates sauvages et ont par la suite déposé des brevets pour des plantes résistantes au virus de Jordan. Dans ce contexte, des dizaines de séquences génétiques de plants de tomate sont revendiquées par de grandes entreprises. Il en résulte un maquis de brevets qui bloque l'accès aux plants de tomates comme matière première pour les sélections classiques. De même, la possibilité d'utiliser des plantes naturelles mais brevetées pour la culture classique n'aurait aucune chance d'aboutir financièrement, car les droits de licence montent en flèche à mesure que le cultivateur se rapproche de la commercialisation du produit.

En résumé :

Si nous ne nous opposons pas à la déréglementation du nouveau génie génétique en Suisse, mais aussi dans toute l'Europe, les grands groupes comme Bayer, Corteva et Syngenta s'empareront de tous les droits de brevet. Ils possèdent déjà ensemble un cartel de brevets sur CRISPR, la base du nouveau génie génétique.

Avec le nouveau génie génétique, les cultivateurs classiques risquent de dépendre de contrats de licence et d'être évincés du marché. À plus long terme, ce jeu se termine par le Great Reset déjà souvent mentionné sur Kla.TV : Il s'agit d'interdire ou de dénigrer quelque chose de totalement naturel sous un prétexte fallacieux et de le remplacer par des produits de laboratoire brevetables, artificiels et génétiquement modifiés - avec pour conséquence qu'un petit nombre d'entreprises ont de plus en plus d'influence sur l'approvisionnement alimentaire. Les multinationales en tirent un profit énorme et la population n'a plus le droit de cultiver des "tomates normales". Les entreprises augmentent leur pouvoir et deviennent de

plus en plus riches, tandis que la population devient de plus en plus dépendante et pauvre.

Que faire contre cela ?

Les électeurs suisses ont la possibilité de signer l'initiative pour la protection des denrées alimentaires et de récolter des signatures supplémentaires jusqu'au 3 mars 2026. L'initiative exige une réglementation stricte des nouveaux procédés de génie génétique dans la loi sur le génie génétique.

Pour les pays de l'Union européenne, il semble que la majorité de leurs représentants permanents à Bruxelles aient approuvé la proposition de déréglementation. Mais il reste encore à négocier entre le Parlement européen, les États membres (Conseil de l'UE) et la Commission européenne. Ceux qui veulent demain encore savoir et décider eux-mêmes ce qu'ils mangent, devraient contacter immédiatement leur député européen et lui demander d'empêcher l'autorisation de la nouvelle technologie génétique.

Merci de votre participation à préserver nos aliments naturels !

de pb

Sources :

Ces informations sont tirées de la newsletter n° 134 du magazine Gentechfrei.
https://gentechfrei.ch/wp-content/uploads/2025/04/250410_sag_gfi_Magazin_134_WEB.pdf

1. Moratoire sur le génie génétique

www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-wbk-n-2025-02-21.aspx

2. Qu'est-ce qui est ancien et qu'est-ce qui est nouveau dans le domaine du génie génétique ?

www.keine-gentechnik.de/dossiers/neue-technologien-1

3. Qu'est-ce qu'une consultation ?

<https://de.wikipedia.org/wiki/Vernehmlassung>

4. Projet de loi fédérale sur les plantes issues de nouvelles techniques de sélection www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/92735.pdf

5. Alliance de 60 organisations contre les nouvelles techniques génétiques
<https://gentechfrei.ch/>

6. Initiative pour la protection des denrées alimentaires

www.lebensmittelschutz.ch/initiativtext

7. Émission de Kla.TV

<https://www.kla.tv/28652>

8. Licence

<https://de.wikipedia.org/wiki/Lizenz>

9. Virus de Jordanie

www.strickhof.ch/publikationen/das-jordanvirus-eine-uebersicht/

10. Qu'est-ce que le CRISPR ?

<https://de.wikipedia.org/wiki/CRISPR>

11. Déréglementation des nouvelles techniques génétiques dans l'UE

www.europarl.europa.eu/news/de/press-room/20240202IPR17320/neue-genomische-techniken-parlament-befurwortet-regeln-fur-mehr-nachhaltigkeit

12. Liste des députés allemands au Parlement européen

[https://de.wikipedia.org/wiki/Liste_der_deutschen_Abgeordneten_zum_EU-Parlament_\(2024%E2%80%932029\)#Abgeordnete](https://de.wikipedia.org/wiki/Liste_der_deutschen_Abgeordneten_zum_EU-Parlament_(2024%E2%80%932029)#Abgeordnete)

13. Liste des députés français au Parlement européen

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_d%C3%A9put%C3%A9s_europ%C3%A9ens_de_France_de_la_10e_l%C3%A9gislature

Cela pourrait aussi vous intéresser :

#Agriculture - www.kla.tv/Agriculture

#Alimentation - www.kla.tv/Alimentation

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques -
www.kla.tv/CommentairesMediatiques

#GreatReset-fr - Great Reset - www.kla.tv/GreatReset-fr

#Environnement - www.kla.tv/Environnement

#InitiativesPopulairesSuisse - Initiatives populaires suisses -
www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisse

#GenieGenetique - Danger du génie génétique - www.kla.tv/GenieGenetique

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ des choses peu entendues, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous !

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter : www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité :

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la presse du système, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet !

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence : [Licence Kla.TV standard](#)

Kla.TV produit toutes ses émissions bénévolement et sans but lucratif. La diffusion de nos produits par votre intermédiaire est notre seul salaire !
Pour en savoir plus : www.kla.tv/licence